

Initiatives parlementaires

Le président suppléant (M. DeBlois): Conformément à l'ordre adopté le mercredi 12 décembre 1990, le vote est reporté à 19 heures le lundi 17 décembre.

Comme il est 17 heures, la Chambre passe maintenant à l'étude des initiatives parlementaires inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui.

INITIATIVES PARLEMENTAIRES — MOTIONS

[Traduction]

L'ENVIRONNEMENT

LES FORÊTS TROPICALES HUMIDES

Mme Christine Stewart (Northumberland) propose:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait élaborer en ce qui concerne les forêts tropicales humides une politique assortie de lignes directrices garantissant que le Canada ne financera pas, directement ou indirectement, des activités de développement qui pourraient détruire ces forêts ou en causer la dégradation.

—Monsieur le Président, il me fait plaisir, ce soir, de pouvoir parler de la motion que je présente concernant nos forêts tropicales humides extrêmement fragiles et leur constante destruction, ainsi que le rôle du Canada dans ce processus, et de formuler des propositions sur les mesures que le gouvernement canadien peut prendre pour empêcher la dégradation continuelle des forêts humides si précieuses pour toute la planète.

J'ai maintes fois déclaré, en traitant de questions environnementales et, hier encore, en parlant du Plan vert que le gouvernement a déposé et que nous considérons tous comme un document très vague et, sous bien des aspects, inoffensif, que les questions environnementales ne connaissent aucune frontière politique.

Si nous polluons les océans et détruisons les forêts tropicales, les répercussions de cette négligence ne se font pas sentir seulement en dehors des frontières du Canada, mais bien chez tous les Canadiens. Elle nuit à notre bien-être. La destruction de l'environnement, où qu'elle se manifeste dans le monde, finit par nuire à la vie et au mode de vie des autres, donc des Canadiens aussi.

À mon avis, lorsque nous déclarons que la destruction de l'environnement nuit à notre mode de vie, nous devons nous rendre compte qu'elle peut avoir des consé-

quences nocives pour notre santé, mais nous devons aussi reconnaître que c'est notre mode de vie ici, au Canada, qui contribue en fait à cette si grande dégradation de l'environnement que l'on constate dans le monde. C'est ce qui se passe indéniablement dans le cas de la destruction des forêts tropicales humides de notre planète.

Il y a quelques années à peine, on croyait que les forêts tropicales disparaissaient au rythme de 11 millions d'hectares par année, mais les faits tendent à démontrer que nous perdons nos forêts tropicales à un rythme presque deux fois plus grand et que c'est au moins 16 à 20 millions d'hectares qui disparaissent chaque année.

Ce qui n'arrange pas les choses, notamment, c'est que le Canada et d'autres pays industrialisés du monde entier importent de grandes quantités de bois tropicaux. L'Europe et le Japon sont les plus grands consommateurs de bois tropicaux au monde, mais le Canada importe, en fait, jusqu'à 120 millions de dollars de bois tropicaux chaque année. Nos principales importations consistent en contreplaqués et autres semi-produits en bois qui servent dans les secteurs de la construction et de l'ébénisterie. Notre principal fournisseur de bois tropicaux est l'Indonésie. L'Indonésie et la Malaysia assurent à eux seuls plus de la moitié des exportations de billes de bois dans le monde entier. Tout au long de mes observations, ce soir, je vais illustrer d'exemples précis les répercussions de la destruction des forêts tropicales humides.

L'État de Sarawak, en Malaysia occidentale, a le plus haut taux d'exploitation forestière au monde. Sept kilomètres carrés de forêt tropicale humide y sont rasés chaque jour. À ce rythme, la forêt humide du Sarawak aura complètement disparu d'ici sept à huit ans. Cela ne constitue pas seulement la dévastation d'un écosystème extrêmement important, mais aussi la destruction de l'habitat des autochtones dont la survie dépend des forêts tropicales humides.

Les méthodes d'exploitation forestières actuellement en cours relèvent à 99 p. 100 d'un développement non durable. Même les coupes sélectives de quelques espèces désirées seulement contribuent à détruire jusqu'à 70 p. 100 de toute forêt tropicale humide. Jusqu'à maintenant, les autochtones, les ramasseurs de gomme d'hévéa et, au Brésil, les cueilleurs de noix, sont les seuls à savoir bien exploiter les bois tropicaux des forêts humides sans en détruire pour autant l'écosystème.